

DIVEL1

Entrée en 1^{ère} générale ou technologique
Élève de 2^{nde} en 2025-2026 emménageant ou non scolarisé en Gironde

Entrée en 1^{ère} générale

Entrée en 1^{ère} technologique après le 8 juin (AFFELNET lycée)

<p>ÉLÈVE</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Né(e) le :</p>	<p>Établissement fréquenté en 2025-2026</p> <p>Nom / Ville :</p> <p>Classe et série :</p>
--	--

<p>REPRÉSENTANT LÉGAL 1</p> <p>Nom/Prénom :</p> <p>Adresse actuelle :</p> <p>Code postal / Ville :</p> <p>Future adresse à compter du :</p> <p>Code postal / Ville :</p> <p>Téléphone :</p> <p>Courriel :</p>	<p>REPRÉSENTANT LÉGAL 2</p> <p>Nom/Prénom :</p> <p>Adresse actuelle :</p> <p>Code postal / Ville :</p> <p>Future adresse à compter du :</p> <p>Code postal / Ville :</p> <p>Téléphone :</p> <p>Courriel :</p>
--	--

<p>SCOLARITÉ ANTÉRIEURE</p> <p>Établissement : classe :</p> <p>2024-2025 :</p>	<p>Langues vivantes étudiées en 2025-2026 :</p> <p>LV A :</p> <p>LV B :</p>
---	--

ORIENTATION DE L'ÉLÈVE POUR LA RENTRÉE 2026
 Décision du chef d'établissement (ou de la commission d'appel)

Orientation en 1^{ère} générale Orientation en 1^{ère} technologique, préciser la série :

Joindre **obligatoirement** un document de l'établissement d'origine ou de la commission d'appel mentionnant la décision d'orientation.

VŒUX D'AFFECTATION POUR LA RENTRÉE 2026

ÉTABLISSEMENTS	1 ^{ère} générale 4 Enseignements de spécialité obligatoirement à classer par ordre de priorité		1 ^{ère} technologique Série	RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
				Décision A (Admis) ou R (Refusé)
	- 1 -			
	- 2 -			
	- 3 -			
	- 4 -			

